

## ROBERT DOSSOU

Président de l'Association africaine de droit international, ancien ministre des Affaires étrangères du Bénin, ancien président de la Cour constitutionnelle du Bénin

Mesdames et Messieurs, bonjour. J'ai eu l'honneur de présider l'atelier 3, qui a été entièrement consacré à l'Afrique. Nous avons entendu, dans cet atelier, des exposés introductifs de moi-même, de Monsieur Antil, de Monsieur Cheikh Tidiane Gadio, de Mesdames Elisabeth Guigou, Aminata Touré, Juliette Tuakli et de Monsieur Lionel Zinsou. Suite à ces exposés introductifs, Monsieur Narayanan, ancien conseiller technique du Premier Ministre de l'Inde, nous a fait un exposé sur l'existence de la Fondation économique Afrique/Inde, pour promouvoir l'investissement.

De tous les exposés et des débats qui s'en sont suivis, nous retenons ce qui suit. D'abord, les participants à l'atelier se sont félicités que cette année, la World Policy Conference ait consacré une table ronde, en séance plénière, à l'Afrique. Nous avons essayé d'approfondir, en atelier, certains des éléments exposés à cette table ronde.

Dans un premier temps, nous avons souligné que dès la proclamation des indépendances sur le continent africain, dans les années 1960, les nouveaux États se sont trouvés confrontés à un double défi à relever, d'une part celui de construire un État Nation. En effet, la plupart des États ont hérité d'une administration coloniale dont le territoire provient de la conférence de Berlin. Il faut construire un État Nation. D'autre part, celui de construire un développement socio-économique, ce qui, à la date d'aujourd'hui, n'est pas réalisé. Des progrès ont été réalisés, mais de nombreuses contraintes et dysfonctionnements, dans la gouvernance, ont été soulignés par les différents intervenants, à un point tel qu'aujourd'hui, l'Afrique est devenue certes une terre d'espérance, mais aussi une terre de prédilection du terrorisme, particulièrement dans le Sahel.

Nous nous sommes un peu appesantis sur ce terrorisme et il nous est apparu que le terrorisme d'aujourd'hui n'a plus réellement un caractère religieux, mais prend appui sur les problèmes internes de chacune des Nations. Au Burkina Faso par exemple, 80 % de ceux qui sont considérés aujourd'hui comme terroristes sont des nationaux. Ces 80 % sont dans une situation de précarité et de révolte réelle qui les rend aptes à se faire recruter par n'importe qui et pour n'importe quel motif, parce qu'ils ont perdu l'espérance. Ces facteurs internes proviennent de cette précarité de vie de la jeunesse. Cette jeunesse représente une proportion énorme, aujourd'hui, sur le continent africain. C'est un continent jeune. Le taux de mortalité a diminué considérablement, grâce aux progrès réalisés dans le domaine de la santé et dans le domaine de l'éducation. La population demeure, à plus de 50 %, une population jeune. C'est un facteur de développement, mais l'agencement des structures internes et de la gouvernance n'a pas permis le progrès escompté.

Il faut ajouter à cela des facteurs externes. Ceux-ci ont pris au départ l'apparence de religiosité et se sont transformés en un trafic international d'armes et en trafics de tous ordres. L'Afrique est devenue un terrain de refuge de toutes les mafias du monde. Nous constatons malheureusement que certains terroristes sont mieux armés que les armées des États. À cela s'ajoute le danger du mercenariat, qui a pénétré le territoire. Nous maintenons que Wagner est un mercenariat parce qu'il n'appartient à aucune armée officielle. Or tous les États africains ont ratifié la convention de l'organisation de l'Unité africaine sur le mercenariat et certains États utilisant Wagner ont ratifié également la convention des Nations Unies. Ces conventions ont incriminé le mercenariat, mais aucun officiel n'a soulevé cette question. J'ai simplement lu récemment un excellent article d'un juriste sur le sujet.

Le chômage des jeunes a également un lien avec la question foncière, dans les campagnes. Dans certains États, ils n'ont pas accès au foncier et le foncier en général n'est nulle part stabilisé encore. Or nous savons que le foncier est une donnée pour attirer aussi de l'investissement. Nous constatons également, comme il a été relevé dans l'atelier, que les jeunes couvent de nombreux contentieux. Certains observateurs ont estimé que la jeunesse du continent africain est comme un volcan qui attend le moment approprié pour rentrer en éruption. Nous en avons vu des signes au Burkina Faso, à Dakar, avec le Balai Citoyen notamment. Ces indices sont assez éloquents. Nous estimons que tant que ces contentieux qui couvent chez les jeunes ne sont pas réglés, le danger du terrorisme va perdurer. Non seulement la question foncière doit être réglée, mais il faut nécessairement que la justice soit saine, équitable et accessible à tous, ce qui n'est pas souvent le cas sur ce continent.

La solution est qu'il faut massivement investir sur les jeunes, dans la formation, dans les débouchés, mais également investir sur les femmes. Cette double donnée est essentielle. Pour investir sur les jeunes et sur les femmes, il faut nécessairement des capitaux et des garanties pour pouvoir orienter les investissements vers le continent africain. C'est en cela que la promotion du secteur privé sur le continent a été soulignée comme une nécessité. L'analyse nous a conduits à déplorer ce que l'un des participants à l'atelier a appelé la captation de l'État par les dirigeants et d'autres la tendance patrimoniale du pouvoir d'État, ce qui conduit à tous ces dysfonctionnements qui génèrent des putschs, des coups d'État en tous genres. Au cours des mois passés, l'Afrique de l'Ouest a connu trois putschs, dont un a été un putsch double. Les militaires qui ont pris le pouvoir donnent l'impression de s'éterniser, de ne pas vouloir sortir du putsch et de la transition, alors que des instruments de la CEDEAO, à savoir les deux protocoles sur la gouvernance et les élections, et des instruments de l'Organisation de l'Unité Africaine, tels que la charte africaine sur les élections et la gouvernance, ont rendu ces putschs illégaux. Malgré cela, les putschs perdurent. Face à cette situation, les communautés économiques régionales africaines, comme la CEDEAO et autres, ont fait ce qui était en leur pouvoir. Néanmoins, certains ont estimé que la CEDEAO notamment avait épuisé ses capacités. Tout comme moi, la tendance dominante ne le croit pas.

Nous pensons également qu'outre la question du foncier, une question essentielle concerne la production de l'électricité, qui retarde la production agricole et la transformation des produits agricoles sur place. Il a été souligné que nous ne pouvons plus être exclusivement producteurs de matières premières pour les uns et les autres et que les transformations doivent se faire sur place. Nous produisons le chocolat, mais d'autres le transforment et nous le revendent ensuite. Cette prise de conscience a commencé. La Côte d'Ivoire par exemple a commencé à fabriquer



du chocolat sur place, mais il nous faut des capitaux. Nous revenons à cette même question des capitaux. Cette question nous amène aux partenariats avec l'Europe, mais aussi avec d'autres, au plan bilatéral et au plan multilatéral.

Il faut une meilleure coordination, de la part des bénéficiaires, des flux financiers, permis par plusieurs canaux, des pays qui sont riches vers les pays qui ne le sont pas. Les flux financiers sont de plusieurs ordres. La diaspora des Africains, qui ont émigré ailleurs, qui ont réussi ailleurs, soit par le travail salarié, soit par l'initiative privée, et qui sont attachés à leur terroir, envoient de l'argent dans leur pays. Des non-Africains et des Africains, qui ont réussi hors du continent africain, doivent venir pour investir sur le continent africain. Si la gouvernance ambiante n'est pas propice à l'investissement, ils ne seront pas attirés. Ces questions sont récurrentes et nous estimons que les gouvernants de ces pays doivent nécessairement s'en saisir.

Nous avons terminé sur les questions posées par le changement climatique. Les rapporteurs qui m'ont précédé ont évoqué les COP. Les différentes COP ont décidé d'un certain apport financier parce que l'Afrique est le continent qui pollue le moins, mais qui subit de manière importante les conséquences de la pollution. Alors, que faut-il faire pour que les décisions prises par les différentes COP puissent avoir des effets ? Je crois que les réponses à cette question ne sont pas encore trouvées et que nous avons besoin de les approfondir.